



VILLE DE VERSOIX

Séance du Conseil Municipal du 14 mai 2018

PROJET DE DELIBERATION

Proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2017 et des moyens de les couvrir

Vu les articles 30, al. 1, lettre d et 96, al. 1 de la loi sur l'ancienne loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (aLAC) ;

Vu le préavis de la Commission des Finances dans sa séance du 9 mai 2018 ;

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal,

ACCEPTÉ/REFUSÉ

1. D'approuver les crédits budgétaires supplémentaires 2017 pour un montant total de CHF 21'337'963.53 selon la liste des crédits supplémentaires jointe à la présente et validée par le Conseil administratif dans sa séance du 9 mai 2018.
2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.